



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E38842

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1961

Forme juridique :

SARL

DEPUIS LE 14/03/2023

Capital :

200 000

Raison sociale : MORICEAU NORBERT ENTREPRISE DE COUVERTURE ZINGUERIE

3 RUE JEAN BAPTISTE PERRIN
33320 EYSINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Téléphone : 05 56 28 66 69

Fax : 05 56 28 92 81

Portable :

Site Internet : www.moriceau-couverture.fr

E-mail : contact@moriceau-couverture.fr

Siret : 334 819 661 00037

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0009809

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10265380204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10265380204

Responsabilité légale :

OURDOUILLIE NICOLAS GÉRANT / PHILIPPOT CHRISTOPHE GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/09/2023

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2023
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure) Mention RGE	26/09/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	26/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.